

INSCRIPTION ET VALIDATION DU DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES (D.E.S.) EN MEDECINE GENERALE –UFR MEDECINE LYON EST

SESSIONS 2016/2017

Vous avez à présenter votre mémoire de DES à la fin de votre internat. Selon votre période de Fin de Coursus (FC = 6 semestres validés), vous devrez vous présenter devant le jury de soutenance à la session d'octobre ou à celle d'avril, sous réserve de respecter les critères d'inscription (Validations d'enseignements obligatoires, des semestres de stages pratiques et dépôt du mémoire de soutenance). Vous devrez vous rendre disponible pour l'une des demi-journées de la session choisie.

Les modalités définitives de soutenance vous seront communiquées par email une fois la composition des jurys arrêtée : cet email tiendra lieu de convocation officielle.

Les soutenances de mémoire de DES sont prévues pour l'année universitaire 2016/2017, aux dates suivantes : (*sous réserve d'éventuelles modifications ultérieures*)

SESSION 1 : les 4, 6 et 11 AVRIL 2017.
SESSION 2 : les 5, 10 et 12 OCTOBRE 2017.

Critères d'inscription en vue de la soutenance du DES : Cf http://lyon-est.univ-lyon1.fr/medias/fichier/programme-du-des-lyon-2016-2017_1475147632455-pdf

- Validation de tous les stages du DES (six semestres),
- Validation des enseignements théoriques obligatoires (séminaires, journées d'études, journée interdisciplinaire, FMC) :
http://lyon-est.univ-lyon1.fr/medias/fichier/enseignements-obligatoires-des-2016-2017_1475147474860-pdf
- Tutorat : Validation signée du tuteur dans le carnet de bord lors du dernier entretien obligatoire.
- Validation du mémoire de recherche ou du RSCA effectué au cours du stage chez le praticien.

Il est essentiel pour vous de contacter rapidement votre tuteur et le bureau de votre UFR pour faire le point sur les validations exigées. L'inscription est effective après vérification de ces validations et le dépôt effectif du mémoire (un exemplaire papier et un exemplaire sous format électronique).

Dossier à déposer au bureau du 3^{ème} cycle Lyon Est ou à adresser par courrier uniquement :

- Copie recto/verso des attestations des 6 séances de FMC effectuées,
- Copie uniquement des 2 pages du Portfolyon relatives aux :
 - Dates de participation aux Journées d'Enseignements obligatoires ;
 - Date de participation à une journée Symposium ou journée Thèse ;
 - Date de validation du mémoire de recherche (ou R.S.C.A) effectué au cours du stage praticien ;
- Copie de validation du carnet de bord, signée de votre tuteur lors du dernier entretien obligatoire ;
- Un exemplaire du mémoire de synthèse non relié (simplement agrafé) et imprimé recto/verso ;
- Un exemplaire du mémoire de synthèse sous format électronique (.doc, .docs, .pdf) à adresser par email à marie.rouyer@univ-lyon1.fr

Ce dossier est à déposer pour les dates suivantes impératives, selon la session :

SESSION 1 :

15 MARS	pour la convocation du 4 AVRIL
17 MARS	pour la convocation du 6 AVRIL
21 MARS	pour la convocation du 11 AVRIL

Commission Inter Régionale prévue le 18 AVRIL 2017 à Clermont-Ferrand.

SESSION 2 :

18 SEPTEMBRE	pour la convocation du 5 OCTOBRE
22 SEPTEMBRE	pour la convocation du 10 OCTOBRE
25 SEPTEMBRE	pour la convocation du 12 OCTOBRE

Commission Inter Régionale prévue le 17 OCTOBRE 2017 à Lyon.

Mémoire de synthèse :

Ce mémoire de synthèse rédigé devra expliciter de manière détaillée l'acquisition et le développement des compétences en Médecine Générale au cours de votre cursus en vous appuyant sur le référentiel de compétences fourni à la journée d'accueil.

Déroulement en pratique de l'oral : durée 30 minutes

Lors de la soutenance, vous apporterez aux membres du jury :

- Votre carnet de bord (qui peut se présenter sur support informatique)
- Le diaporama de présentation orale.

- Présentation orale du mémoire de synthèse, en 15 minutes sous forme de diaporama (15 diapos) à apporter sur support informatique standard.
- Questions du jury et délibération.

Si votre mémoire de synthèse et votre présentation ne correspondent pas à l'exigence du jury, votre soutenance de DES ne sera pas validée. Dans ce cas, il vous sera demandé soit de refaire un travail à présenter 6 mois plus tard, soit de venir le présenter devant la Commission InterRégionale (CIR).

Rappel :

Par ailleurs, nous vous rappelons que vous avez 5 ans après le début de votre troisième cycle en DES pour présenter votre thèse. Vous devez déposer votre fiche de thèse (à la fin du portfolio) au bureau du DMG-CUMG : nathalie.gras@univ-lyon1.fr

Aucun document ni attestation officiels ne seront remis aux candidat(e)s après la soutenance. L'attestation et le certificat provisoires de réussite (DES et thèse) seront établis et remis ensemble en fin de parcours, soit après validation du DES, soit en fin de soutenance de la thèse.

Vous avez besoin d'un renseignement complémentaire ? Vous pouvez contacter le coordonnateur du CUMG-DMG : Pr Alain MOREAU - alain.moreau@univ-lyon1.fr

La forme et le contenu du mémoire de synthèse ainsi que la présentation orale sont à travailler pendant les trois années de DES avec votre tuteur.

Un mémoire de synthèse comprend :

Cursus et formations : externat, internat, participation à des congrès, recherche, ...

Compétences acquises, illustrées par des situations authentiques, mémoire de recherche du stage chez le praticien.

Compétence = capacités et habiletés mettant en évidence les ressources mises en jeu (exemples cliniques).

Thèse - Projets de formation et projet professionnel.

Liens utiles

Présentation du DES de médecine générale :

<http://lyon-est.univ-lyon1.fr/formation/des-medecine-generale/presentation-du-des-de-medecine-generale-789113.kjsp?RH=1483610448433#.WJGlwflerN5>

Les enseignements obligatoires :

http://lyon-est.univ-lyon1.fr/medias/fichier/enseignements-obligatoires-des-2016-2017_1475147474860-pdf

Calendrier des enseignements obligatoires :

http://lyon-est.univ-lyon1.fr/medias/fichier/calendrier-2016-2017-v8_1481201843261-pdf



Marie.rouyer@univ-lyon1.fr

Bureau du 3^{ème} cycle de Médecine Générale – Thèses de médecine toutes spécialités pour l'UFR de médecine Lyon-Est – Bâtiment principal Rockefeller – 1^{er} étage.

Fait à Lyon, le 31 janvier 2017